N° 1807 24 mars 2023 1.10€ pour toute la semaine

Echo d'Île-de-France

Habilité à publier les annonces légales
Hauts-de-Seine - Seine-Saint-Denis - Val de Marne

P.2 SEINE-SAINT-DENIS

Trois maires contre la vente à la sauvette de cigarettes

HAUTS-DE-SEINE

Les tours Nuages se transforment

VOS FORMALITÉS LÉGALES SONT UNE CORVÉE ?
AVOCATS, EXPERTS COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES, JURISTES D'ENTREPRISES,...
Le temps vous manque ?
UNE SOLUTION ! pro public
FORFAITS TOUT INCLUS
Contact : Martine CHARITÉ
03 27 56 12 12 ou 01 53 68 65 62
E-mail : martine.charite@propublic.fr

A Nanterre, les iconiques tours d'habitation de l'architecte Emile Aillaud font l'objet d'un important chantier de rénovation. Un chantier de près de 230 millions d'euros officiellement lancé le 18 mars. P.4

P.6 SEINE-SAINT-DENIS

Handicap : le Département demande à l'Etat un plan de rattrapage

La Seine-Saint-Denis est le département le moins bien doté de France métropolitaine avec des taux d'équipement trois fois inférieurs à la moyenne nationale.

P.5 VAL-DE-MARNE

Un nouveau bâtiment pour la recherche biomédicale à Créteil

La première pierre du futur Bâtiment de Recherche Biomédicale (BRB) de la Faculté de santé de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) a été posée le 17 mars.

QUALITÉ DE L'AIR

La Région dévoile sa nouvelle stratégie

Après son plan «Changeons d'air» (2016-2022), le Conseil régional porte un nouveau plan, baptisé «Nouvel AIR» (2022-2027), qui doit prolonger et amplifier son action en faveur de la qualité de l'air. P.3

Nos annonces judiciaires et légales pages 9 à 11

Un nouveau bâtiment pour la recherche biomédicale

Le bâtiment sort de terre sur le site de l'Hôpital Henri Mondor. © Nickl and Partner Architectes

CRÉTEIL

La symbolique première pierre du futur Bâtiment de Recherche Biomédicale (BRB) de la Faculté de santé de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) a été posée vendredi 17 mars, en présence de Valérie Pécresse, la présidente (LR) de la Région. Région qui finance le projet à hauteur de 85%. Situé dans l'enceinte de l'Hôpital Henri Mondor, ce bâtiment « *permettra de concrétiser le continuum recherche-formation-soins qui est au cœur de la refondation du Campus Mondor sur deux thématiques majeures pour la région : la vaccinologie et la santé environnementale* », explique la collectivité.
Il accueillera des équipes du Vaccine Research Institute (VRI) et de l'Institut Mondor de Recherche Biomédicale (IMRB, U955 Inserm-UPEC). Environ 170 personnels de recherche y évolueront. Il rassemblera ainsi de nombreuses compétences en recherche expérimentale et clinique pour développer des stratégies thérapeutiques innovantes et assurer la formation des chercheurs et médecins de demain. Pour ce faire, il disposera de neuf plateaux technologiques de pointe et de laboratoires avec des espaces collaboratifs. Ce Bâtiment de Recherche Biomédicale devrait être livré à la mi-2025.

Le projet «Cœur de Ville» confié à Sogeprom et Atland

Le projet comprend une centaine de logements, des commerces, des services de proximité et un îlot de verdure. © DR

VILLENEUVE-LE-ROI

Le projet « Cœur de Ville » de Villeneuve-le-Roi a connu un nouveau développement à l'occasion du Marché international des professionnels de l'immobilier (Mipim) organisé du 14 au 17 mars à Cannes. Ce projet d'aménagement mixte a été confié à un groupement composé des promoteurs Sogeprom (filiale de promotion immobilière de Société Générale ; mandataire) et Atland.
Issu du troisième appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris », le projet «Cœur de Ville» va sortir de terre avenue du Général de Gaulle. Conçu par l'architecte William Pesson (ARCAS) et le paysagiste Vincent Lion, il prévoit la construction d'une centaine de logements, des commerces et des services de proximité. Le tout sur une surface de plancher de 7 640 m² avec la création d'un îlot de verdure d'environ de 2 000 m² pour favoriser la biodiversité avec l'intégration d'essences locales ou encore l'accueil de potagers partagés. Ses promoteurs promettent « *un projet exemplaire* » en termes de transition écologique et énergétique avec un mode constructif décarboné et en favorisant l'économie circulaire, l'utilisation de produits issus du réemploi et de matériaux biosourcés.

FAITS EXPRESS

MOBILITÉS

L'association Orly'Pro' Mobilité s'agrandit

Créée en réponse à la loi d'orientation des mobilités (LOM) pour mettre en place un plan de déplacement et mobilité inter-entreprises (PDMIE) sur la zone aéroportuaire de Paris-Orly, l'association Orly'Pro'Mobilité, qui regroupait jusqu'à présents cinq entreprises (le Groupe ADP, Air France, le Groupe Europe Handling, Hub Safe, Hub One) et le territoire Grand-Orly Seine Bièvre, a, semble-t-il, prouvé sa pertinence puisqu'elle compte de nouveaux adhérents. La RATP, STEF, Transavia, Nicolas et la Direction des douanes ont en effet rejoint l'association dont le but est de proposer des alternatives à la voiture individuelle pour améliorer les déplacements domicile-travail des salariés, réduire les émissions de gaz à effet de serre et polluants locaux, et limiter la congestion sur la plateforme de Paris-Orly. Le plan de déplacement et mobilité inter-entreprises permet notamment aux entreprises de bénéficier d'une mutualisation des actions (en faveur du covoiturage, de la pratique du vélo…) et de leurs coûts, et d'anticiper une réglementation appelée à devenir plus contraignante (circulation alternée, zones de circulation réduite, Zone à Faibles Émissions, potentiels péages urbains…). Une collaboration avec la plateforme de covoiturage Karos s'est notamment montrée « *très fructueuse* ». « *Grâce à ce dispositif, près de 10 000 salariés ont pu profiter de covoiturage ou de modes de transport alternatifs à la voiture individuelle* », souligne l'association qui entend encore « *développer le covoiturage et d'autres solutions pour réduire l'autosolisme* ».

CHARENTON

La Ville lance son 1er budget participatif

Charenton-le-Pont lance son premier budget participatif. Budget qui permet aux habitants (de 16 ans et plus) de proposer des projets d'investissement pour la Ville (jusqu'à trois projets). Et ce, jusqu'au 15 mai, sur le site lafabriquecitoyenne.charenton.fr. Après une présélection par les services de la Ville (sur des critères de recevabilité et de faisabilité), les projets retenus seront soumis au vote des Charentonnais à partir de septembre. Ce premier budget participatif bénéficie d'une enveloppe de 400 000 euros sur 2 ans. Pour accompagner les porteurs de projet dans la formulation et le dépôt de leur projet et la présentation de leur candidature, la Ville organise dix ateliers de rue jusqu'au 13 mai. « *Dans notre programme 2020-2026, nous nous étions engagés à relever le défi de la démocratie participative en favorisant l'émergence de nouveaux modes d'expression des habitants. Dans ce cadre, nous avons concrétisé une première étape en matière de participation citoyenne en créant cinq conseils de quartiers* », rappelle le maire (LR) Hervé Gicquel.

Un budget d'1,87 milliard d'euros pour 2023

DÉPARTEMENT

1,87 milliard d'euros. C'est le montant du budget 2023 du Val-de-Marne examiné, lundi, par les élus du Département. Un budget primitif en hausse de 0,7% par rapport à 2022 qui prévoit 1,49 milliard d'euros de dépenses de fonctionnement (+ 2,2%) et 386,62 millions de dépenses d'investissement (- 4,4%). L'épargne brute s'établit à 122,02 millions (7,8%). Et l'emprunt d'équilibre nécessaire, de l'ordre de 165 millions, est identique à celui de 2022, « et confirme l'objectif de décélération de l'endettement », souligne la collectivité. Il était de 192 millions en 2021. Ce budget doit composer avec 59,9 millions de dépenses « indépendantes de la volonté du Département » dont 35 millions de dépenses imposées par les décisions de l'État sans compensation : revalorisations du RSA (de 4%), du point d'indice de la fonction publique, du SMIC, des salaires des aides à domicile, extension du SEGUR de la santé aux emplois médico-sociaux… S'y ajoutent les surcoûts des fluides liés à l'envolée du prix de l'énergie (6,3 millions), l'augmentation des dépenses obligatoires (pompiers, contribution IDFM, Dotation de fonctionnement aux collèges, pour un montant de 5,1 millions) et un alourdissement des charges d'intérêts de la dette, dû au relèvement des taux, avec des frais financiers estimés à 26,62 millions, « soit plus du double du montant inscrit au budget primitif 2022 (13,1 millions) », compare le Département.

Charenton va se doter d'un Conseil des seniors

VIE DÉMOCRATIQUE

Pour répondre à une volonté d'implication des seniors dans la vie citoyenne, la Ville de Charenton met en place un Conseil des seniors. « Depuis plusieurs années, notre collectivité n'a cessé de mettre en œuvre des dispositifs et initiatives afin de répondre à l'envie de nos concitoyens de participer davantage à la vie démocratique. Avec la création du Conseil des seniors, les ainés pourront s'exprimer sur les thématiques qui les animent et de poursuivre cet objectif de représenter toute la diversité générationnelle qui constitue Charenton-le-Pont », explique le maire (LR) Hervé Gicquel. Animé par le Centre communal d'action sociale, ce conseil sera composé de 19 membres, installés pour trois ans, dont quatre représentants d'associations (seniors, culture, sport), deux membres du secteur médico-social et du logement, deux personnalités qualifiées et onze habitants qui peuvent candidater à titre personnel. Ces derniers doivent résider dans la commune, être retraités et âgés de 60 ans et plus. A noter que les conjoints ou concubins d'élus municipaux ne peuvent siéger au sein de ce conseil. Pas plus que deux conjoints ou concubins simultanément. Si la Ville enregistre plus de onze candidatures, elle procédera à un tirage au sort. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 15 avril, par mail (à l'adresse seniors@charenton.fr) ou via une urne installée dans le hall de l'Hôtel de ville.